

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité er	vironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	Wildingthemale	N° d'enregistrement :
7/11/2019	7/11/2019		2019-9127
Construction d'ombrières photovoltaïques o	1. Intitulé du pr d'une superficie de 1584 m		stant destiné aux clients du Super U de
Sauveterre de Guyenne (33)	a une supernere de 1997 m		
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénon	n	
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	SAS SODISO		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Mr BEAUX Jean		
	7 1 0 0 0 2 5	Forme juridique	SAS
loigne	z à votre demande l'an	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea d	limensionnement correspo	ondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du p	rojet au regard des ubriques issues d'a	s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Energie	Installation sur ombrières o	l'une puissance éga	le ou supérieure à 250 kWc
	lci, projet d'ombrières de 2º	95.68 kWc	
à partir de l'énergie solaire			
	4. Caractéristiques géné		
Doivent être annexées au présent formul			u formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition	1 - hve semprehá ovic	tant autoconsommation de l'ensemble
Création d'ombrières avec couverture phot de la production par le magasin.	covoitaique sur parking d ui	n nypermarche exis	talle, autoconsommation de l'ensemble
Surface : 1584 m2 de modules PPV			
Emprise au sol : 0 m2			
Puissance électrique : 295.68 kWc			
Offrir aux clients une protection contre les	intempéries, ainsi qu'un co	nfort thermique lor	s de fortes chaleurs.

4.2 Objectifs du projet	
Amélioration confort client	
Promotion des énergies renouvelables	
Le magasin participera à la réalisation des objectifs fixés par la loi de transition énergétique.	
4.3 Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase travaux	
Implantation ombrières photovoltaïques sur parking existant du Super U de Sauveterre en Guyenne (dpt 33)	
Dès réception de toutes les autorisations, construction de l'installation :	
- Préparation du site	
- Construction des ombrières	
- Pose des modules solaires	
- Installation composants électriques	
- Gestion des déchets de chantier	
Durée approximative des travaux : 12 semaines	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation sans objet	

La décision de l'autorité environneme demande de permis de construire 4.5 Dimensions et caractéristiques du p	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d rojet et superficie globale de l'opération - p eurs caractéristiques enviro	l'autorisation(s).
(plan de coupe joint) 4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹ Lon	g. 0_°05'21"74C Lat. 44°41'59"91N
d'implantation D670 14 Ld Au Closet 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE	1 Oli II do dopoli.	ng ° ' " Lat ° ' " _ ng ° ' " Lat ° ' " _
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	pignez à votre demande les annexe ion d'une installation ou d'un ouvrage e o cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	xistant ? Oui Non X
différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X	
En zone de montagne ?	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?		\boxtimes	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?	×		Immeubles classés ou inscrits (4 portes autour de la ville). Le parking du Super U concerné par le projet se trouve à l'extrémité du périmètre de protection des monuments historiques. Distance de 380 m à vol d'oiseau entre le parking et l'immeuble classé le plus proche. Aucune vue directe sur le parking depuis la porte.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Qui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Utilisation d'acier pour la structure des ombrières utilisation de béton pour l'ancrage des poteaux dans le sol Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les \times ressources naturelles du sol ou du soussol? l'éclairage nocturne (vraisemblablement LED en sous face de Est-il susceptible adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune pouvant surv d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel

> Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il

susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? X

es ombrières) sera voler le site.	
6/11	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	non, projet situé en zone urbanisée. Les ombrières seront implantées sur un site déjà artificialisé.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	Aucun trafic supplémentaire. Le nombre de places de stationnement n'est pas modifié.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	Aucune nuisance sonore.

	The state of the s			Aucune nuisance olfactive.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		\boxtimes	Aucune vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes		l'éclairage nocturne (vraisemblablement LED en sous face des ombrières) sera adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune pouvant survoler le site.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	Pas de rejets polluants
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	La surface imperméabilisée et les écoulements ne seront pas modifiés.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Aucun effluents, ni déchets à caractère dangereux.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X	amélioration du confort des usagers du parking développement des énergies renouvelables
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou s :
6.3 Les incide	ences du projet identil		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? :

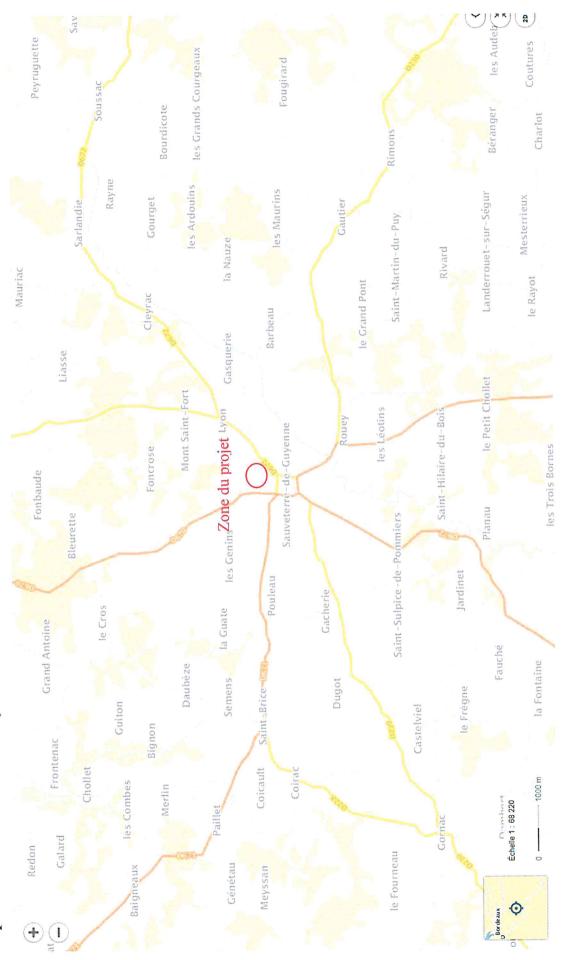
nég	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eff gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joinc e annexe traitant de ces éléments) : s objet	ets dre
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
Au	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation	on
en	vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. pense de l'évaluation environnementale, projet situé en zone déjà urbanisée, aucune incidence sur la faune et la flore, et	
	tune production de déchet.	
	ticipe à la réduction de consommation électrique et à l'économie d'émission de CO2	
	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	
	1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
	1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	\boxtimes
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum. 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	\boxtimes
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	\boxtimes
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les trayaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),	\boxtimes
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	\boxtimes
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d),	\boxtimes
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	\boxtimes
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et	\boxtimes
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	\boxtimes
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	\boxtimes
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b] et c], 7°a], b], c], d], 10°, 11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b) et c], 7° a], b), 9°a], b), c], d], 10°, 11°a], b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	\boxtimes
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes

	nnexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
	npléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les quelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	SAUVETERRE-EN-GUYENNE IE. 28/10/2019
Signature	SUPER U SAS SODISO Route de Libourne 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE Tel: 05-56-71-59-21 - Fax: 05-56-71-55-13 Capital 160 000,00 € Siret: 334 271 871 00025 TVA: FR 40 334 271 871 - APE 4711 D

PLAN DE SITUATION

Projet d'ombrières photovoltaïques

Super U de Sauveterre de Guyenne (33540)



PLAN DE SITUATION

Projet d'ombrières photovoltaïques

Super U de Sauveterre de Guyenne (33540)

Références de la parcelle 000 AW 56

Référence cadastrale de la parcelle Contenance cadastrale

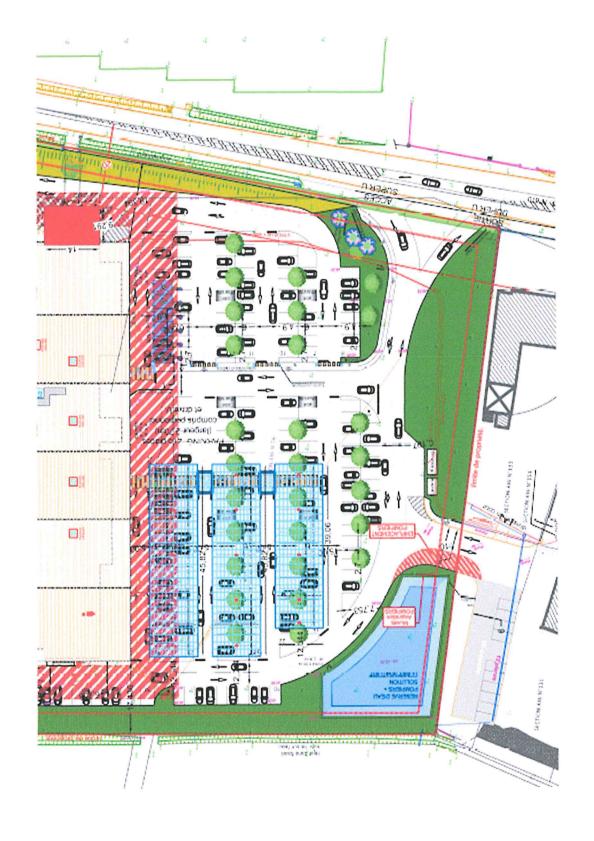
sse

000 AW 56
13 163 mètres carrés
MOULIN BOYER
33540 SAUVETERRE-DEGUYENNE



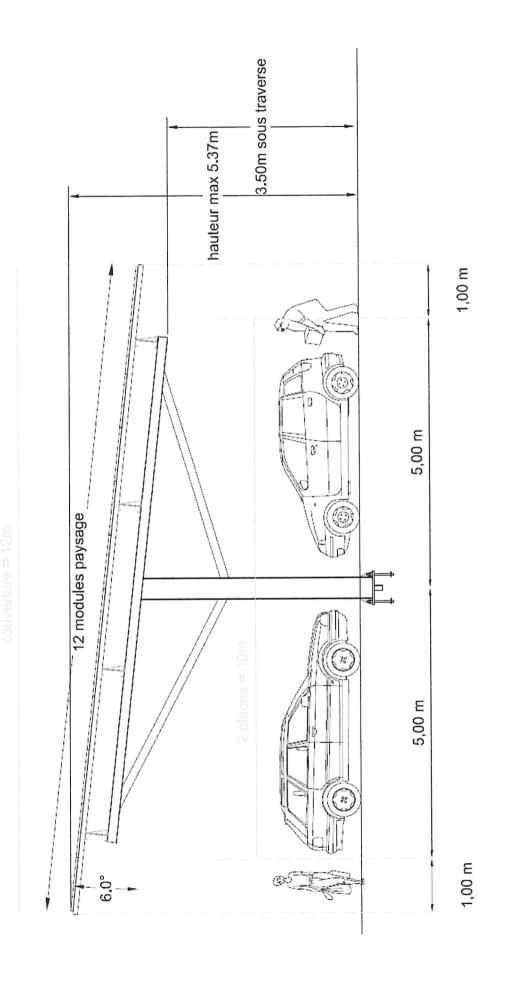
Projet d'ombrières photovoltaïques

Super U de Sauveterre de Guyenne (33540)



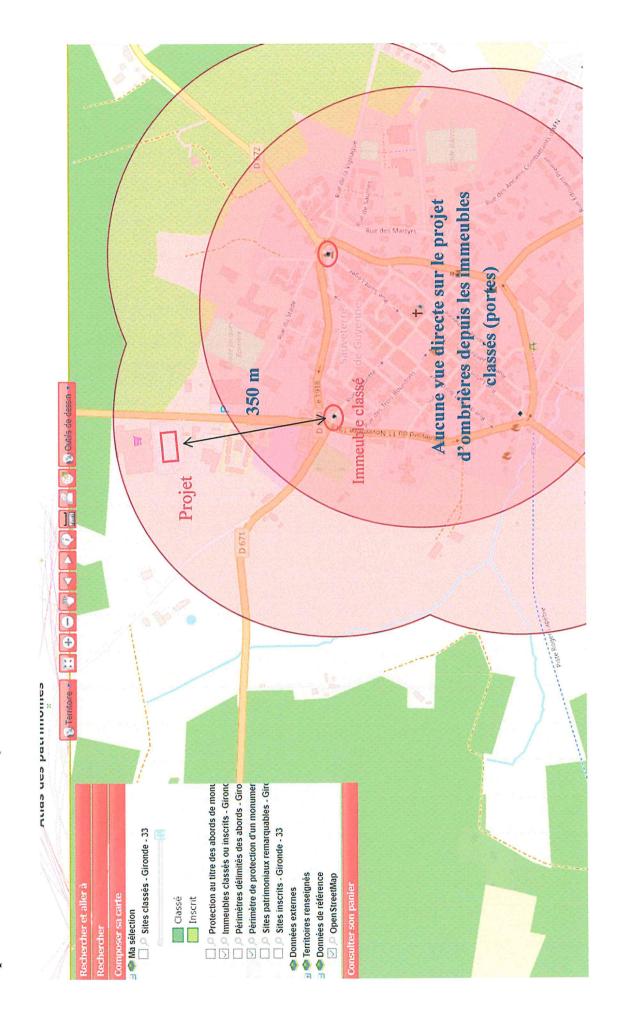
3 Ombrières 1 584 m2 de modules photovoltaïques 295.68 kWc 375514 kWh/an 1 270 kWh/kWc/an

Projet d'ombrières photovoltaïques Super U de Sauveterre de Guyenne (33540)



Projet d'ombrières photovoltaïques

Super U de Sauveterre de Guyenne (33540)



Projet d'ombrières photovoltaïques

Super U de Sauveterre de Guyenne (33540)





VUES PHOTOGRAPHIQUES





